OBJECTIFSPÉDAGOGIQUES

Vos missions

- > Accompagner le projet de développement de l'association
- > Gérer l'administration et les ressources
- > Gérer les activités sportives et leurs équipements
- > Organiser des évènements
- > Préparer et suivre le budget prévisionnel
- > Développer la politique RSE/RSO au sein de la structure sportive associative

Suite de parcours de formation

- > Licence management
- > Master management
- > DESJEPS Direction de structure sportive





2 bis route d'Aunay-sur-Odon 14111 Louvigny 02 31 24 25 60 contact@cfa-sat.fr

cfa-sat.fr f to 🖸 💿











- > Avoir minimum 18 ans à l'entrée de la formation
- > Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BAC) ou équivalent
- > Attester d'une expérience au sein d'une association sportive d'au moins 1 an (la seule pratique ne répond pas à cette exigence)
- > Être titulaire du PSC1 ou équivalent
- > Être titulaire d'une pièce administrative justifiant l'identité du candidat

△ LA **FORMATION**

CONTENU DE

BC 1

ACCOMPAGNER LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE

- > Étude d'une structure sportive et de son environnement
- Mise en oeuvre d'un projet de développement de la structure et/ou d'une action de développement
- Réalisation d'une évaluation des actions conduite et analyse de leurs impacts sur le projet de développement de la structure sportive

BC3

GÉRER LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET LEURS ÉQUIPEMENTS AU SEIN DE LA STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE

- Contribution à l'organisation des moyens logistiques nécessaires aux pratiques sportives au sein de la structure sportive
- > Prise en compte de la responsabilité sociale et règlementaire, hygiène et sécurité
- > Développement d'une politique RSE/RSO au sein de la structure sportive associative

BC 2

GÉRER L'ADMINISTRATION ET LES RESSOURCES D'UNE STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE

- Compréhension et application du cadre légal et administratif du fonctionnement d'une structure sportive associative
- > Préparation et suivi d'un budget prévisionnel
- > Appui à la gestion et administration des ressources humaines

BC 4

ORGANISER UN ÉVÈNEMENT PONCTUEL AU SEIN DE LA STURCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE

- Élaboration d'un évènement au service du projet de la structure
- > Organisation et préparation d'un évènement ponctuel
- > Évaluation de l'évènement et des actions conduites



- Gestion administrative et financière
- > Gestion et coordination de projet
- > Évènementiel

- > Communication
- > Sponsoring
- > Informatique
- > Règlementation